FAMILLE MONASTIQUE DE BETHLÉEM
de l'Assomption de la Vierge, et de Saint Bruno

Une présence de Bethléem se poursuit à Gentilly, aux portes de Paris

AIDEZ LES SŒURS À FAIRE DE CETTE MAISON LEUR MONASTÈRE

Avec le soutien de la Fondation des Monastères





500 000 € **Il reste 500 000 € à réunir avant la fin de l'année pour réaliser les travaux**

LA COMMUNAUTÉ REVIENT AUX PORTES DE PARIS

Pendant 46 ans, les sœurs de Bethléem ont vécu au cœur de Paris, place Victor-Hugo, où elles ont fait grandir le monastère Notre-Dame de la Présence de Dieu.

Après avoir dû quitter ce lieu l'an dernier en raison de nouvelles exigences de sécurité, elles peuvent aujourd'hui s'installer à Gentilly, aux portes de Paris, au sein de la paroisse du Sacré-Cœur.

UNE CONTINUITÉ SPIRITUELLE

Cette maison religieuse était jusqu'ici habitée par les sœurs Salésiennes Missionnaires de Marie Immaculée (SMMI), qui y avaient établi leur généralat, aujourd'hui transféré à Rome. En s'y installant, les sœurs de Bethléem pourront poursuivre la vocation de prière de ce lieu, selon leur charisme propre.

POURQUOI CE MONASTÈRE

« Après avoir dû quitter le lieu où notre communauté a vécu pendant 46 ans, nous avons aujourd'hui la possibilité de poursuivre notre vocation de prière et d'adoration dans un nouveau monastère à Gentilly.

Pour que ce projet voie le jour, nous devons adapter la maison à la vie monastique, et 500 000 euros restent à réunir pour financer les travaux nécessaires.

Aux portes de Paris, nous voulons être des "veilleuses de la ville" et témoigner, par notre vie de prière, d'adoration, de travail et de vie fraternelle, de la présence de Dieu.

Nous souhaitons que ce monastère soit un lieu ouvert à tous, où étudiants, jeunes professionnels, familles et personnes de passage pourront venir prier, participer à la liturgie ou simplement faire halte. »

Sœur Félicité, prieure de la communauté

UNE PRÉSENCE CONTEMPLATIVE POUR PARIS

Au-delà des travaux d'aménagement, l'enjeu du projet de Gentilly est de permettre à une présence contemplative de demeurer au plus près de Paris et de ses habitants.

500 000 € à réunir pour les travaux

Le bâtiment est en très bon état. Les sœurs doivent néanmoins y aménager un oratoire, 12 cellules pour la communauté, 5 cellules d'accueil, des ateliers d'artisanat et les espaces de vie nécessaires.

▶ VOIR LA VIDÉO DU PROJET

Les aménagements nécessaires, notamment l'aménagement des lieux d'accueil et de prière pour les visiteurs :

Un oratoire	50 000 €
12 cellules pour les sœurs et 5 cellules d'accueil pour l'hospitalité	70 000 €
Aménagement du sous-sol (cuisine d'accueil, sacristie et ateliers d'artisanat)	150 000 €
Des espaces de vie communautaire (le réfectoire)	30 000 €
La mise aux normes d'accessibilité et de sécurité (installation d'un ascenseur et création d'un escalier extérieur de secours)	100 000 €
Aménagements extérieurs (murets de clôture, portail, porterie…)	100 000 €

COMMENT SOUTENIR LES SŒURS

Votre don aidera directement les moniales de Bethléem à réaliser les travaux nécessaires pour adapter le monastère de Gentilly à leur vie de prière, de travail et d'accueil.

En ligne

Allez sur la page de don de la Fondation des Monastères et, dans le champ de recherche, **saisissez « PARIS ».**

FAIRE UN DON →

Par chèque

Chèque libellé à l'ordre de : **Fondation des Monastères**
Préciser au dos du chèque : **« Gentilly »**

Imprimez le bulletin ci-dessous, remplissez-le et envoyez-le avec votre chèque à :
La Fondation des Monastères
14 rue Brunel, 75017 Paris

La Fondation des Monastères, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles pour soutenir les communautés religieuses et monastiques. Un reçu fiscal est délivré systématiquement. Les dons ouvrent droit aux déductions fiscales prévues par la législation fiscale en vigueur. 5 % du montant du don est affecté au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères afin d'aider les communautés en difficulté.

fondationdesmonasteres.org

FAMILLE MONASTIQUE DE BETHLÉEM
de l'Assomption de la Vierge, et de Saint Bruno

Fondée en 1950, la Famille monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno est aujourd'hui présente dans 15 pays. Moines et moniales y suivent le Christ dans une vie de prière, de silence, de travail et de communion fraternelle.

Maison Mère - Monastère Notre-Dame du Saint Désert
2055 chemin de Piquetière
38380 Saint-Laurent-du-Pont - France
amis.bethleemparis@gmail.com - bethleem.org

LES SŒURS DE BETHLÉEM VOUS REMERCIENT DE VOTRE SOUTIEN ET VOUS ASSURENT DE LEUR PRIÈRE

✂ DÉCOUPEZ ICI ET RETOURNEZ CE COUPON AVEC VOTRE CHÈQUE

AVEC LA FONDATION DES MONASTÈRES, JE SOUTIENS LE « PROJET GENTILLY » DES SŒURS DE BETHLÉEM

IMPRIMER

Montant de mon don €*

*Après réduction d'impôt sur le revenu de 66 %, votre don ne vous coûte réellement que 34 % de son montant. Pour l'IFI, la réduction est de 75 % du montant du don, dans les limites légales.

MES COORDONNÉES

Nom* **Prénom***

Adresse*

Code postal* **Ville***

E-mail (facultatif) **Téléphone (facultatif)**

* Les champs marqués d'un astérisque sont nécessaires au traitement de votre don et à l'établissement du reçu fiscal.

Mon règlement par chèque, à l'ordre de la Fondation des Monastères, « Gentilly » au dos, à envoyer avec ce bulletin à :
La Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris.

Un reçu fiscal vous sera adressé dans les semaines suivant votre don.

Les informations recueillies à l'occasion d'un don sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : fdm@fondationdesmonasteres.org